

HEURES DE VISITE

LUNDI 'A VENDREDI:
17:00-20:00

SAMEDI-DIMANCHE:
11:00-13:00
17:00-20:00

**LES ENFANTS DE
MOINS DE 12 ANS
NE SONT PAS AUTO-
RISÉS À L'HÔPITAL**

**UNITE DE TRAITE-
MENT INTENSIF
HEURES DE VISITE:**
TOUS LES JOURS
17:00-17:30

**INFORMATIONS AUX
ASSOCIÉS DANS LE
U.T.I.:**
TOUS LES JOURS
13:30-14:00

**IL EST STRICTEMENT
INTERDIT DE TENTER
DE CORROMPRE LE
PERSONNEL DE
L'HOPITAL EN AUCUN
CAS !**

**FUMER EST STRICTE-
MENT INTERDIT DANS
TOUS LES DOMAINES
DE L'HÔPITAL**

Pour plus d'informations, vous pouvez toujours adresser à:
**BUREAU DE PROTECTION DES DROITS CIVILS DES
BÉNÉFICIAIRES DE SANTÉ**, situé à l'ancienne entrée du
bâtiment, ou
Le secrétaire de la clinique vous avez été admis

Le personnel de l'hôpital aimerait vous remercier
pour votre coopération et vous souhaite un
prompt rétablissement



 Avenue Knossou, Iraklion, Crete
boîte postal: 1044

 +30 2810 368000

 +30 2810 360258

**BUREAU DE PROTECTION DES DROITS
CIVILS DES BÉNÉFICIAIRES DE SANTÉ:**

 +30 2810 368149

 +30 2810 368740

 www.venizeleio.gr



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR VOTRE ADMISSION À L'HÔPITAL





ADMISSION À L'HÔPITAL

Si vous êtes admis dans une clinique hospitalière, un document d'identité officiel (tel que passeport) doit être présenté à notre bureau des admissions, qui certifiera le prénom et le nom du patient, le nom du père, la date de naissance, le pays d'origine, l'adresse et numéro de téléphone en Grèce.

PENDANT L'HOSPITALISATION



Votre coopération est essentielle pour votre séjour en toute sécurité, pour l'amélioration du traitement reçu et pour la facilitation du personnel hospitalier. *Pour toutes les raisons ci-dessus:*

- + Le patient est tenu de tenir tout le personnel médical et hospitalier au courant de son état de santé et de fournir des informations pertinentes sur les médicaments qu'il a pu prendre AVANT l'admission à l'hôpital et de traiter avec sincérité et respect envers le personnel hospitalier.
- + Un préposé aux patients est considéré comme une personne autorisée à rester dans le service du patient par le chef de clinique ou le responsable de la clinique.
- + Ne consommez pas d'aliments et ne prenez pas de médicaments non autorisés pour votre traitement par votre médecin. Votre alimentation est entièrement une responsabilité de notre hôpital, et est déterminée en fonction de votre maladie.
- + Garder vos effets personnels en toute sécurité relève de votre entière responsabilité. Évitez de garder des biens de valeur ou d'énormes quantités d'argent avec vous pendant votre séjour.



GENERAL HOSPITAL
VENIZELEIO

+ Ne restez pas à l'écart de votre service sans permission, ou pour toute autre raison particulière.

+ Pour les situations difficiles à gérer ou à surmonter, veuillez contacter notre service de travail social.

+ Pour les patients qui sont incapables de se servir eux-mêmes, il est possible d'obtenir des services supplémentaires fournis par des infirmières exclusives, qui ne sont appelées par le service de soins infirmiers à la demande du patient.

+ À votre sortie de l'hôpital, vous recevrez des instructions claires sur le type et le moment de votre traitement.

+ Avant votre sortie, assurez-vous de ne laisser aucun de vos avoirs personnels.

+ Vous pouvez quitter l'hôpital au cas où vous souhaiteriez le faire. Dans ce cas cependant, il vous sera demandé de signer un document pertinent dans lequel vous assumez l'entière responsabilité de vos actions.

+ Dans le cas d'un RAPPORT DE PLAINTES, vous êtes prié de vous adresser aux employés concernés. À l'Office pour la protection des droits civils des bénéficiaires de soins de santé, situés à l'entrée sud de l'hôpital.

TOUS LES PATIENTS ET LES PARTICIPANTS SONT DEMANDÉS:

Pour suivre les instructions du personnel de l'hôpital, conserver PROPRETÉ et ORDRE dans la salle, ne pas s'asseoir sur les lits, ne pas apporter des fleurs dans les salles, ne pas apporter ou garder la nourriture dans les salles, disposer correctement du linge sale et des déchets. UTILISATION RAISONNABLE de l'équipement fourni dans les salles, de l'eau consommée, des systèmes d'éclairage et de climatisation, ÉVITER L'UTILISATION DE TÉLÉPHONES MOBILES DANS LES ARMOIRES et la production de BRUIT à partir d'appareils électriques.

RÈGLEMENT FINANCIER de votre traitement à l'hôpital:

- Si vous êtes citoyen de l'UE, vous devez posséder une CARTE D'ASSURANCE EUROPÉENNE, qui doit être présentée au bureau des admissions dès votre arrivée.
- Si vous avez UNE ASSURANCE PRIVÉE, il est INDISPENSABLE qu'une GARANTIE soit envoyée par votre compagnie d'assurance à notre bureau des admissions, pour la
- couverture de votre traitement, sinon les patients eux-mêmes sont obligés de couvrir les frais de leur traitement:

→ Pour service médical:

Tel.: +30 2810 368119
Fax: +30 2810 214447
Mail: iatrikiyp@venizeleio.gr

→ À l'Office pour la protection des droits civils des bénéficiaires de soins de santé:

Tel.: +30 2810 368149
Fax: +30 2810 368740
Mail: grpoliti@venizeleio.gr

UNE AUTORISATION SPÉCIALE DU PATIENT DOIT ÊTRE REMPLIE ET SIGNÉE, POUR L'HÔPITAL D'ENVOYER CES DONNÉES PERSONNELLES À UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE PRIVÉE

Dans le cas où il n'y a pas d'assurance privée, les patients eux-mêmes sont assujettis au règlement financier de leur traitement à la sortie de l'hôpital.

AVANT VOTRE DÉCHARGE, VEUILLEZ DEMANDER UN RAPPORT MÉDICAL POUR INFORMER VOTRE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE VOTRE TRAITEMENT.